

Stage Master 1 / Master 2 – 2026 Paysage

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Loiret recherche **un stagiaire paysagiste, étudiant en école de paysage niveau Master.**

OBJET DU STAGE

Accompagnement au conseil auprès des collectivités rurales sur les thématiques suivantes : adaptation des espaces publics au changement climatique, aménagement des cours d'écoles, gestion intégrée des eaux pluviales...

ORGANISME D'ACCUEIL

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental. Composé d'une équipe pluridisciplinaire de dix personnes, le CAUE du Loiret participe à l'accompagnement et à la sensibilisation de tous les publics et plus particulièrement des élus et des personnels des collectivités :

- en apportant sa connaissance des territoires ;
- en élaborant des outils pédagogiques ;
- en diffusant, auprès des décideurs locaux, des démarches innovantes dans une logique d'essaimage.

<https://www.caue45.fr>

CONTEXTE

Le CAUE du Loiret intervient dans le cadre de ses missions de bases sur les questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dans lesquelles s'inscrivent les nouvelles problématiques liées au risque inondation, pollution de l'eau, surcharge des réseaux d'assainissement, renaturation des villes et villages (désimperméabilisation, infiltration, végétalisation), adaptation des espaces publics au changement climatique ...

MISSIONS DU STAGIAIRE

Concrètement, la mission consistera à :

- Assister les chargées de missions dans le conseil aux collectivités sur les sujets d'espace public et d'aménagement paysager. (Collectivités et sujets précisés en début du stage)
- Effectuer des recherches documentaires et de références sur des sujets d'actualités (gestion de l'eau, renaturation, frugalité, ...)
- Appuyer les chargés de missions pour les missions de sensibilisation du CAUE si nécessaire pendant le stage

Modalités : étudiant en école de paysage (niveau Master 1 ou Master 2). Stage sur convention avec l'établissement d'enseignement.

Profil recherché :

- Étudiant en fin d'études supérieures en paysage.
- Intérêt pour les questions de préservation de la nature spontanée, la désimperméabilisation et la renaturation des espaces,
- Intérêt pour la pédagogie et la sensibilisation à l'environnement et au paysage,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Aisance rédactionnelle et graphique,
- Maîtrise des outils de bureautique et de mise en page (PowerPoint, Suite adobe)
- Travail en équipe,
- Permis de conduire

Encadrement : architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE du Loiret.

Lieu de travail : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Loiret
32 avenue Jean Zay 45000 Orléans (Loiret)
Déplacements automobiles sur le département.

Indemnisation : Stage conventionné, gratifié selon la réglementation en vigueur

Début et durée du stage : septembre 2026, d'une durée de 3 mois à plein temps (35h/semaine).

Contact :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) **sont à adresser par courriel, à l'adresse :**
contact@caue45.eu

Objet du courriel : *Candidature – Stage paysage*

Date limite de candidature : 5 septembre 2026